

Article original

Perception locale des facteurs limitants du maraîchage en milieu rural nigérien : cas de la communauté rurale de Tassaou, dans le département de Kantché, au Niger

ILLOU Mahamadou^{1}, Bonkougou Joachim², SOULEY Kabirou³, MOUSSA MAHAMADOU Sani⁴, ISSAKA Abdoul Kader⁵, Oumarou Bagoudou Sani⁶*

^{1*}Université de Zinder, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de géographie, +227 96 29 33 93, Email : llou.mahamadou@gmail.com

² INERA Burkina Faso, Email: joachbonk@yahoo.fr,
Tel:+22670290546/75277161/78863723, www.inera.bf

³ Université de Zinder, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de géographie, Email : kabsoul@gmail.com

⁴ Université de Zinder, Faculté des Sciences et Techniques, Email : Kader_geol@yahoo.fr

⁵ Université de Tahoua, Faculté d'Agronomie, Email : mahamadousanimoussa@yahoo.fr

⁶ Etudiant Master II, Université de Zinder, Département géographie
Auteur correspondant : email : llou.mahamadou@gmail.com

Article soumis le 03/09/2018 et accepté le 16/10/2018

Résumé : Les cultures maraichères constituent une alternative crédible au déficit pluviométrique qui affecte le Sahel de façon générale et le Niger en particulier. Le département de Kantché, situé dans le sud-est nigérien, se trouve au cœur de la zone sahélienne. Les cultures pluviales sont autant aléatoires que la distribution spatio-temporelle des précipitations. La zone enregistre de façon cyclique un déficit céréalier en raison des mauvaises précipitations, d'une part et d'autres parts, au dynamisme démographique de la population. Pour faire face à ce déficit, la population met l'accent sur les cultures maraichères pour non seulement combler ce manque, mais aussi comme source de revenu. Cette étude sur les perceptions locales des contraintes des cultures irriguées dans le département de Kantché à travers l'exemple de Tassaou, vise à analyser les perceptions paysannes sur la gestion de l'eau, les aspects organisationnels et les impacts sur les ménages. La démarche méthodologique adoptée s'appuie sur

des enquêtes socioéconomiques qui ont permis de collecter des données tant quantitatives que qualitatives. Un questionnaire et un guide d'entretien ont été élaborés à cet effet. Les principaux résultats montrent que la dynamique démographique est forte, les paysans ont une perception mitigée sur les facteurs limitants que sont les ressources en eau et les aspects organisationnels. En revanche, leur perception sur l'impact des revenus sur les ménages est satisfaisante.

Mots clés : perception, contraintes, maraichages, Kantché, Niger

Abstract: Market gardening is a credible alternative to the rainfall deficit that affects the Sahel in general and Niger in particular. The department of Kantché located in the southeast of Niger lies in the heart of the Sahelian zone. Rainfed crops are as random as the spatial and temporal distribution of precipitation. The area has a cyclical cereal deficit, on the one hand due to poor rainfall, and on the other hand due to the demographic dynamism of the population. To address this deficit, the population is focusing on market gardening not only to fill this gap, but also as a source of income. This study on local perceptions of the constraints of irrigated crops in the department of Kantché through the example of Tessaoua, aims to analyse peasant perceptions on water management, organizational aspects and impacts on households. The methodological approach adopted is based on socio-economic surveys that have made it possible to collect both quantitative and qualitative data. A questionnaire and interview guide were developed for this purpose. The main results show that farmers have a mixed perception of the limiting factors of water resources and organisational aspects. On the other hand, their perception of the impact of income on households is satisfactory.

Key words: perception, constraints, market gardening, Kantché, Niger

Introduction

Pays sahélien et enclavé, le Niger est compris entre 0° 16' et 16° de longitude Est et 11° 1' et 23° 17' de latitude Nord. Sa superficie totale est de 1 267 000 km². Cependant, les ¾ du territoire sont occupés par le désert du Sahara (PDC Kantché, 2014). Selon le dernier recensement général de la population de 2012, l'effectif des nigériens est estimé à 17.129.076 habitants, avec un taux de croissance de 3,9% par an (RGP/H, 2012). La population du Niger est majoritairement rurale selon le même recensement (79%). L'agriculture constitue la principale activité des paysans. Cette activité souffre de plusieurs contraintes, notamment la pression démographique sur les ressources naturelles (eaux et sols) et l'irrégularité des pluies qui expose les populations à un

état précaire d'alimentation. La situation du périmètre irrigué de Tassaou, parmi les plus grands de la commune rurale de Kantché est similaire au cliché que présente la population du Niger. En effet, dans cette localité, située au cœur de la zone sahélienne, la croissance démographique est proche de la moyenne nationale, 3,5% (PDC Kantché, 2014). Les précipitations sont ici aussi irrégulières et mal réparties dans l'espace. Dans ce contexte de contraintes diverses, l'État et les ONGs tentent de créer les conditions pour libérer la production agricole des aléas climatiques. Les populations locales cherchent à s'adapter en mettant l'accent sur les cultures irriguées. A Tassaou, dans la commune rurale de Kantché, le maraîchage est très développé et constitue un moyen efficace de lutte contre l'exode rural et l'immigration vers le Maghreb et l'Occident qui font la réputation de Kantché.

Pour promouvoir le secteur des cultures irriguées, au regard de son importance dans l'équilibre des ménages ruraux, il importe d'analyser le poids démographiques et les perceptions locales des contraintes majeures. La question de l'eau étant centrale, toute politique doit en priorité s'orienter vers cette question. Il faut également interroger les aspects organisationnels dans un souci d'efficacité des actions et enfin analyser la perception des impacts des revenus sur les ménages. Telle est l'ambition de cette étude. Le document présente après cette introduction/problématique, le milieu d'étude. Ensuite, la démarche méthodologique, suivie des objectifs et des hypothèses de recherche. Enfin, les résultats sont présentés. Quatre aspects à savoir : la dynamique sociodémographique, la perception des contraintes liées à l'eau, les questions d'organisation des producteurs et la perception des impacts des revenus sur les ménages. Cette démarche obéit au problème principal posé qui consiste à se demander :

Quelles sont les perceptions paysannes des contraintes du maraîchage sur le site de Tassaou (démographie, gestion de l'eau, impact sur les ménages) ?

1. Présentation de la Commune rurale de Kantché

La Commune Rurale de Kantché est comprise entre la latitude 13°32'21" N et la longitude 8°27'46" E. Elle est située à 12km de la Commune Urbaine de Matamèye, sur la Route Nationale 10, dans le Département du même nom et dans la région de Zinder (figure 1).

D'après le découpage administratif, la commune est limitée :

- au nord par la Commune rurale de Garagoumsa (département de Mirriah) ;
- au Sud par la Commune Urbaine de Matameye ;
- à l'Est par la Commune rurale d'Ichirnawa ;
- à l'Ouest par les Communes rurales de Daouché et de Korgom (Département de Tessaoua).

Kantché est le chef-lieu de la commune rurale créée par la loi 2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes au Niger et fixant les noms de leurs chefs-lieux. La commune couvre une superficie de 148 km² (DDAT/DC Matamèye, 2012).

La population de la commune est estimée à 53 000 habitants en 2011 (Source : RGP/H 2001 réactualisé par l'INS). La densité est de 358 habitants/km² contre 58 habitants/km² en moyenne pour le Niger. L'agriculture, l'élevage, le commerce, et l'artisanat sont les principales activités économiques des populations de la commune.

Le relief de Kantché est dominé par des plaines et plateaux dénudés avec parfois des collines moyennes. Au sud, on note toutefois la présence de bas-fonds et des cuvettes.

Le climat est de type sahélo-soudanien caractérisé par une saison de pluie qui dure 4 à 5 mois (mai à octobre) et une saison sèche pour le reste de l'année avec des périodes de fortes chaleurs (40°C) et des périodes froides (10°C). La pluviométrie annuelle moyenne est comprise entre 400 et 500 mm (PDC Kantché, 2014).

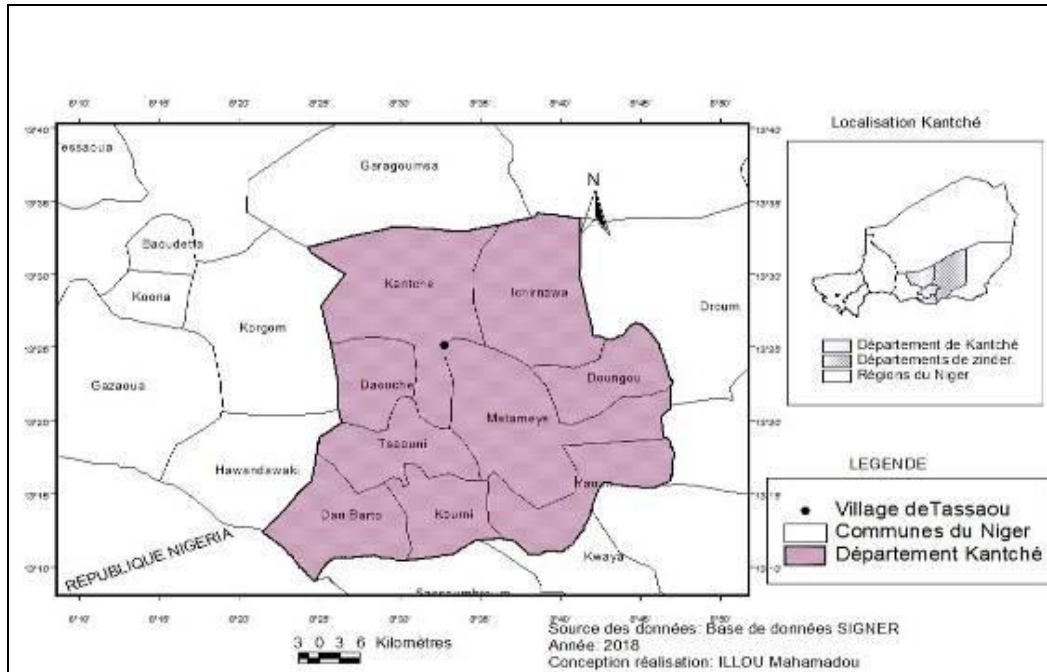


Figure 1 : présentation de la zone d'étude

Les ressources en eau de surface sont essentiellement composées des cuvettes et des mares semi permanentes dont les principales sont :

- Daché Kounou ;
- Machina, Karwa ;
- Falki.

Ces mares sont utilisées pour les pratiques des cultures de contre saison. Quant aux eaux souterraines, elles sont constituées de nappes phréatiques et aquifères dont la profondeur varie entre 8 et 40 m.

Le site de Tassaou est situé à 5km au sud du chef lieu de la commune rural de Kantché. Il couvre une superficie de 44,8 hectares. Le sol, argilo-sableux, est bon pour la culture maraichère (légumes et arbres fruitiers).

2. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans la conduite de cette étude s'organise en plusieurs phases à savoir : la recherche documentaire, la justification du choix du site, l'élaboration d'un questionnaire et des guides d'entretiens, l'échantillonnage et les investigations sur le terrain.

2.1. La revue de littérature

La recherche documentaire a constitué la première étape de cette étude. Il s'est agi de consulter des documents divers (livres, mémoires, rapports d'activités, etc.) pour garantir l'originalité du travail et mieux orienter la recherche. Cette phase a permis de poser la question de recherche en adéquation avec les objectifs de développement et de se positionner par rapport aux études antérieures. Il faut noter que les études scientifiques spécialisées sur le maraîchage dans la zone sont assez rares.

2.2. Justification du choix du site

La commune rurale de Kantché et par extension, le département de Kantché, a la mauvaise réputation d'être une zone d'immigration en direction du Maghreb et de l'Occident. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés de promotion sociale des individus. L'agriculture pluviale est la principale activité. Le maraîchage constitue avec l'élevage et le commerce, les seules sources de revenus. La présence de plusieurs cuvettes dans la zone et la faible profondeur de la nappe phréatique offre une opportunité de lutte contre l'exode rural et l'amélioration des revenus des ménages. C'est cela qui justifie le choix du site de Tassaou plus grands site maraîcher de la commune rurale.

2.3. L'échantillonnage

Un échantillonnage aléatoire a permis d'interroger 79 paysans qui ont rendu compte de la situation de leurs ménages¹. Une catégorisation des paysans a permis de classer les individus par activité et déterminer ceux qui font le maraîchage comme activité principale et ceux qui le pratique à titre d'activité secondaire.

2.4. La collecte des données

Les données sont collectées à travers deux types d'entretien. Les entretiens individuels et les focus-groups. Les entretiens individuels ont directement consisté à collecter les informations auprès des paysans d'une part. Chaque individu a rendu compte de la situation de son ménage. D'autre part, ce type d'entretien a permis d'avoir des informations auprès des responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat, des responsables coutumiers et administratifs de la commune de Kantché. Les entretiens groupés ont consisté en deux assemblées villageoises. La première a servi de cadre pour expliquer les enjeux de l'étude et la réalisation de l'échantillon. La deuxième a permis la validation des résultats.

¹ Selon les paysans, le site accueille environ 200 chefs de ménage

Les données collectées sont quantitatives et qualitatives. Elles ont été par la suite dépouillées et analysées à l'aide d'outils de traitement de données.

3. Objectifs de l'étude

L'étude vise à analyser les perceptions locales des contraintes du développement des cultures irriguées dans la commune rurale de Kantché à travers le site de Tassaou. Pour atteindre cet objectif. De façon spécifique, il s'agit d'analyser la dynamique sociodémographique et analyser les contraintes liées aux ressources en eau et leur évolution.

4. Les hypothèses

Quatre hypothèses sont formulées et vont permettre l'atteinte des objectifs de l'étude :

- la dynamique démographique dans la zone d'étude est très importante et constitue un fardeau dans l'équilibre production/population ;
- les paysans ont une bonne perception des causes de l'évolution de leur ressource en eau ;
- L'association des producteurs sur le site n'est pas fonctionnelle en raison des difficultés de gestion ;
- les populations ont une bonne perception des revenus maraîchers et de leurs impacts sur les ménages.

5. Résultats

Les résultats présentés concernent les contraintes sociodémographiques, les contraintes liées à l'eau, les aspects organisationnels et la perception des impacts des revenus sur les ménages.

5.1. Contraintes sociodémographiques

Rappelons que 79 paysans, ont rendu compte de la situation de leurs ménages. Les caractéristiques majeures concernent les

activités et les aspects démographiques. Les figures 2, 3 et 4 montrent l'importance de ces questions.

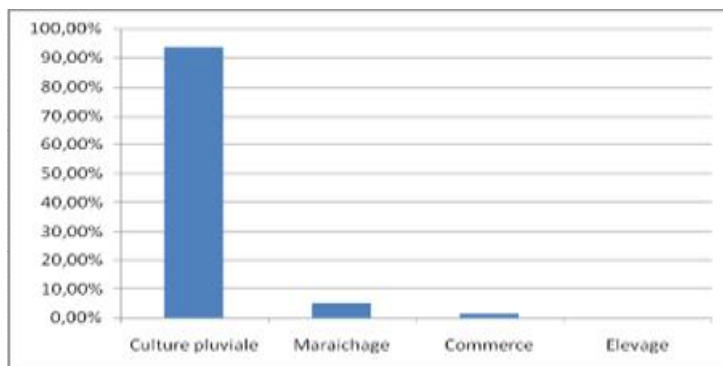


Figure 2 : répartition des paysans selon l'activité principale,
(Source enquête terrain, 2015)

La figure 2 montre que l'agriculture pluviale est la principale activité des paysans. Très peu (5%) pratique le maraîchage à titre de première activité. Malgré son importance dans l'équilibre des ménages, l'élevage n'est pas l'activité majeure des populations. On se trouve donc dans une zone où la population vit essentiellement de l'agriculture. La figure 3 donne la situation des activités secondaires.

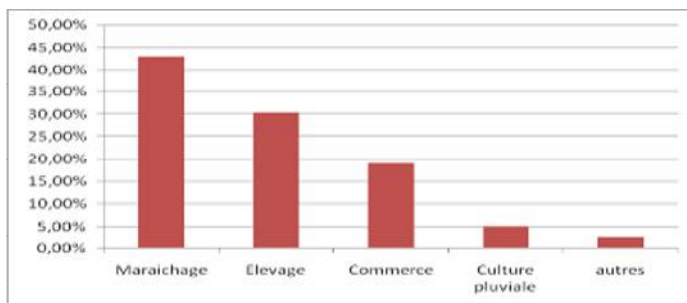


Figure 3 : activités secondaires des paysans
(Source : enquête terrain, 2015)

La figure 3 montre que le maraîchage constitue l'activité secondaire dominante (près de 45% des paysans), l'élevage vient en seconde position (30%), ensuite le commerce (20%). La figure montre que les cultures irriguées sont les premières sources de diversification de revenus dans la zone d'étude. Cette place renforce l'option de promouvoir les cultures de contre saison pour non seulement améliorer les revenus, mais aussi pour combler les déficits céréaliers récurrents dans la zone. Le poids démographique des ménages illustré par le tableau 2 rend complexe le souci d'alimentation des ménages.

Tableau 2 : situation matrimoniale des ménages (en %)

Statut matrimoniale	%
Marié 1 femme	49,40
Marié à 2 femmes	41,80
Marié à 3 femmes	7,60
Marié à 4 femmes	1,30
Célibataire	0,00
Divorcé	0,00
Veuf	0,00
Total	100

Source : enquête terrain, 2015

Le tableau 2 présente une population où la polygamie est très fréquente. A l'instar des autres milieux ruraux du Niger, particulièrement en milieu haoussa, le nombre de femmes symbolise le rang social de l'individu. La richesse est assimilable au nombre de femmes que possède le paysan (Yamba, 2004, 2014 ; Illou, 2007 ; Dan Habou, 2015). Ce contexte de polygamie accroît le nombre d'enfants à charge qui est lié au nombre de femmes (tableau 3).

Tableau 3 : nombre de personnes à charge (en %)

Nombre de personnes à charge	%
0	1,3
1 à 5	16,50
6 à 10	44,30
11 à 20	27,80
21-30	6,30
41-50	2,50
31-40	1,30
Total	100

Source : enquête terrain, 2015

Le tableau 3 présente une zone où le poids du ménage est un paramètre important à prendre en compte pour toute action de développement. La majorité des ménages ont entre 6 à 20 personnes à charge.

Ces caractéristiques du milieu montrent que la maîtrise de la démographie est une donnée importante à prendre en compte dans la formulation des recommandations en vue d'améliorer le secteur des cultures irriguées.

5.2. Perception de l'évolution de la ressource en eau

5.2.1. Caractéristiques du site

Le site de Tassaou se situe sur une dépression. La source d'eau est souterraine. L'abattement de la nappe phréatique est essentiellement fonction des ruissellements occasionnés par les précipitations. Le niveau de l'eau (6 m et plus) est en général propice au dispositif d'irrigation traditionnel sur le site. En effet, les canaux d'irrigation sont faits en déblayant la terre, pour créer l'effet de gravité pouvant amener l'eau dans les parcelles (photo 1). Les moyens d'exhaure varient en fonction des paysans. Les plus aisés utilisent des motopompes ou des pompes à motricité humaine

(photo 2). Les moins privilégiés utilisent les arrosoirs ou la gravité pour irriguer leurs parcelles.



Photo 1 : Pompe à motricité humaine



Photo 2 : arrosage par gravité

Source : enquête terrain 2015

Le matériel de travail est traditionnel, constitué d'arrosoir, de houe, de coupe-coupe, de râteau, etc. C'est donc un site sur lequel, la gestion de l'eau reste problématique. La même ressource sert à des usagers multiples. La gestion des intérêts divergents demeure alors au centre des préoccupations des producteurs.

Les principales cultures sont le poivron, le piment vert, la laitue, l'oignon, le chou, la pomme de terre, le manioc, le maïs, etc. il s'agit pour la plupart des cultures de rente. Les pesticides sont utilisés de manière anarchique faute d'encadrement technique des paysans (ILLOU, 2018). Les parcelles sont de taille variable, de 0,5 ha à plus. Un paysan peut avoir plusieurs parcelles sur le site, notamment les plus aisés.

La question d'abattement de la nappe reste la principale préoccupation. Il faut donc s'interroger sur la perception locale de cette évolution et de ses causes.

5.2.2. Perception de l'évolution de la nappe

L'eau étant le premier facteur de production, dans ce contexte de mise en valeur d'eau souterraine, la question de recharge de la

nappe est centrale. 83% des paysans pensent que la nappe ne se recharge plus comme avant. 17% au contraire estime que la disponibilité en eau est constante. Tenant compte de la majorité, il faut à présent s'interroger sur les raisons de cette évolution.

5.2.3. Perception des causes de l'évolution du niveau de l'eau

Les paysans ont été interrogés sur la base des contraintes identifiés dans le Plan de Développement Communautaire de Kantché (PDC). La figure 4 présente les résultats.

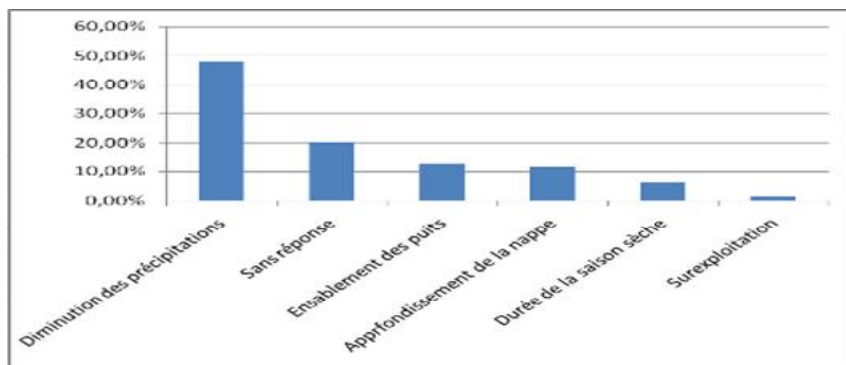


Figure 4 : perception des causes de l'évolution du niveau de la nappe

Source : enquête terrain, 2015

La figure 4 montre que près de la moitié des paysans pensent que les diminutions des précipitations, conséquence des changements climatiques sont responsables de la baisse de la nappe phréatique. Une bonne partie, (20%) n'ont aucune idée des raisons de cette baisse, mais en sont conscient. Les autres raisons sont liées à l'ensablement des puits (les puits creusés sur le site pour irriguer les parcelles grâce à la motopompe (photo 3 et 4)), à l'approfondissement de la nappe, à la durée périodiquement longue de la saison sèche et à la surexploitation. Ces réponses conduisent à chercher les propositions locales pour faire face à la situation.



Photos 3 et 4 : Dispositif d'arrosage à l'aide de pompe à motricité humaine à partir du puits

Source : enquête terrain, 2015

5.2.4 Perception locale des solutions à mettre en œuvre

Pour pallier au problème de recharge de la nappe, les populations se sont inspirées des causes identifiées (figure 5).

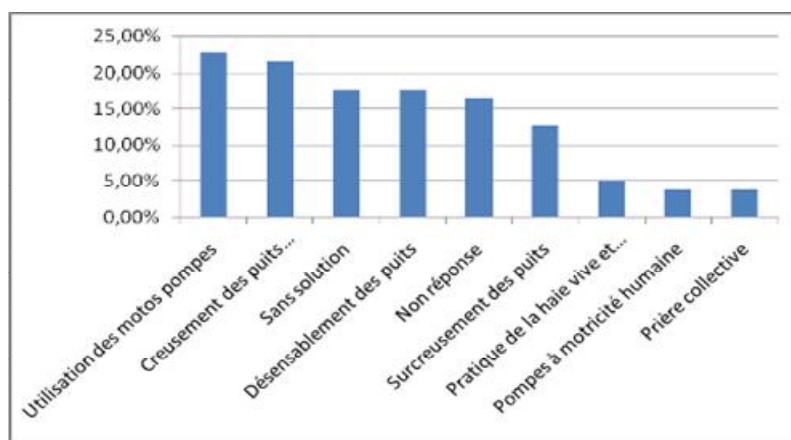


Figure 5 : perception des solutions de lutte contre la baisse de la nappe

Source : enquête terrain, 2015

La généralisation de l'usage des motopompes, le creusement des puits dans les parcelles, le désensablement des puits existants sont les solutions que les producteurs proposent pour faire face à la baisse de la nappe. Ces propositions sont faites dans le souci d'irriguer plus facilement les parcelles. Il faut remarquer que plus de 15% de producteurs sont sans solution, c'est-à-dire n'ont aucune initiative pour apporter une solution au problème d'eau sur le périmètre. Cette attitude fataliste est à prendre en compte dans le programme de sensibilisation éventuel.

5.2.5. Perception locale des solutions pour régler le problème d'eau de façon générale

Les réponses des paysans sont inspirées des propositions contenues dans le PDC de Kantché. La figure 6 illustre les propositions des paysans.

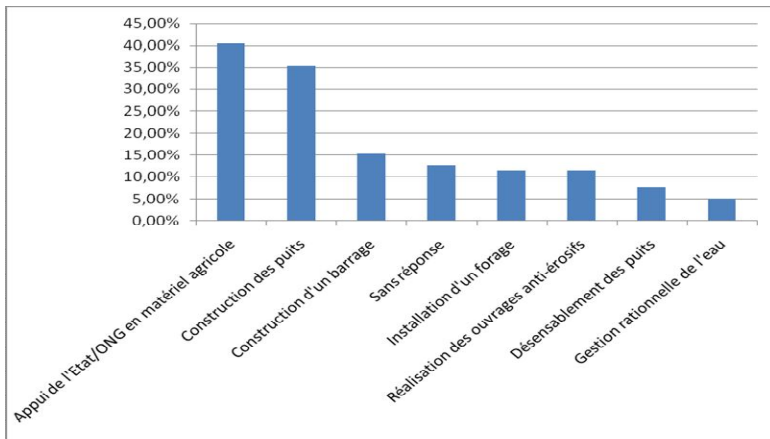


Figure 6 : Perception des solutions pour régler la contrainte liée à l'eau

Source : enquête, 2015

Pour faire face à la contrainte liée à l'eau, les paysans proposent majoritairement un appui de l'Etat et des ONGs en matériel agricole. Cela suppose la prise de conscience sur les dommages que causent l'outillage traditionnel sur l'environnement. La

construction des puits déjà proposée pour régler la question de la recharge de la nappe est la deuxième solution. Pour le reste, dans une proportion non négligeable, la population suggère la construction de barrage, de forage, la réalisation d'ouvrages anti-érosifs et la gestion rationnelle de l'eau. Lorsqu'ils ont été interrogé sur la non mise en œuvre de ces propositions, les producteurs ont répondu à 62% qu'ils manquent de moyen, 16% pointent le manque d'encadrement, 7% évoquent un problème d'organisation à leur sein. Le reste sans opinion.

C'est toujours ainsi en milieu rural, les populations certes demunies, ont du mal à mettre en œuvre certaines solutions qui sont pourtant à leur portée (ouvrages anti-érosifs) même si la question d'encadrement reste posée. La solution doit toujours venir de l'extérieur.

5.3. Les aspects organisationnels

La question de l'organisation des producteurs en association est une donnée importante à prendre en compte lorsque individuellement ou collectivement, qu'il s'agisse de l'État ou des ONGs, on s'engage dans la promotion de l'économie rurale. L'accès au financement de plusieurs structures est conditionné par l'existence d'une association des paysans. Sur le périmètre irrigué de Tassaou, à la question de savoir s'il existe une coopérative, les paysans ont répondu à 50% qu'ils n'ont pas connaissance d'une association de producteur sur leur site. 45% reconnaissent l'existence de cette coopérative et 3% n'ont pas voulu répondre. Cette divergence sous entend qu'il y'a des problèmes d'organisation des paysans.

Sur le fonctionnement de cette association, 57% n'ont pas voulu se prononcer sur le sujet, 27% estiment qu'elle fonctionne contre 15% qui sont d'un avis contraire. Ces réponses renforcent la conviction sur les problèmes liés à l'association.

S'agissant des raisons du non fonctionnement de la coopérative, 78% sont sans réponse. 11% pensent qu'il s'agit d'une mesentente entre les membres, 9% évoquent un détournement de fond destiné

au fonctionnement et à la gestion du site et 6% parlent d'endettement vis-à-vis des institutions de microfinance.

La prédominance des sans réponse laisse penser que la question est sensible, sans doute pour préserver les rapports sociaux. Il faut simplement retenir que l'association ne marche pas en raison de conflits sociaux, du détournement de fonds et de l'endettement.

5.4. Perception des impacts du maraichage sur les ménages

L'analyse de la perception des impacts passe par l'estimation des rendements, sur une échelle d'appréciation allant du médiocre à très satisfaisant (figure 7).

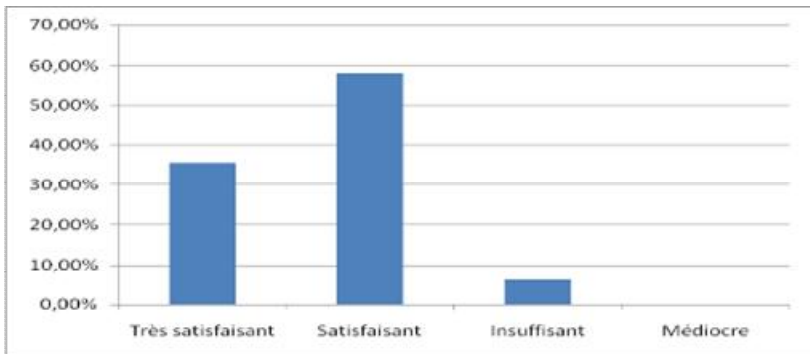


Figure 7 : perception des rendements

Source : enquête, 2015

La majorité des producteurs exprime une satisfaction vis-à-vis des rendements. Plus de 30% sont très satisfaits et seulement moins de 10% jugent leur rendement insuffisants. Il faut retenir que le périmètre procure d'importants revenus aux paysans. Certains totalisent plus de 3 millions de recettes par an, liées à la vente de leur production (ILLOU, 2018).

Sur l'orientation de la production, pour 99% les produits sont destinés à la vente, le reste est autoconsommé ou est utilisé pour l'aumône. La quantité produite est écoulé à 75%. 23% des producteurs écoulent partiellement leur production. Cela témoigne la perte de production liée aux difficultés d'écoulement. Pourtant

le site de Tassaou est situé à 2 km de la route Nationale 10 qui donne facilement accès au chef - lieu de la commune et du département, au chef lieu de la region Zinder et plus facilement vers le Nigéria voisin. Ceux qui ont des difficultés à vendre totalement leur production, sont les moins producteurs , qui ne sont pas bien intégré dans le tissu de commercialisation des récoltes. Ce tissu inclu les producteurs, les intermediaires, les grossistes et les revendeurs.

L'appréciation des revenus est également faite sur la base d'une échelle d'appréciation allant du médiocre à très satisfaisant (figure 8).

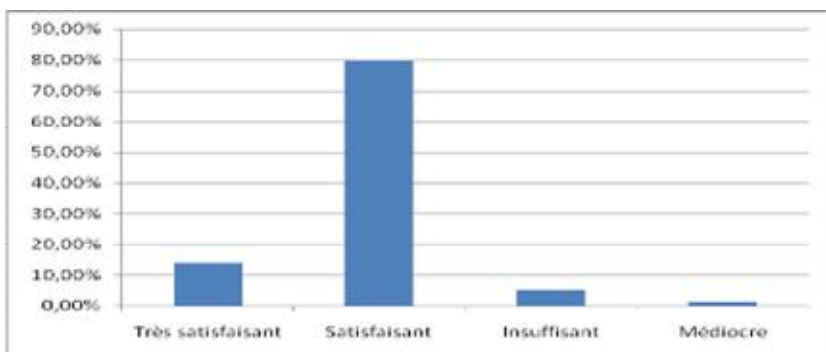


Figure 8 : appréciation des revenus

Source : enquête, 2015

Là également, les paysans sont satisfaits à 80% des revenus que leur procure leur activité de maraîchage. 12% sont très satisfaits et moins de 10% jugent les revenus insuffisants ou médiocre. La figure 9 donne l'orientation des bénéfécies dans un questionnement à reponses possible multiples.

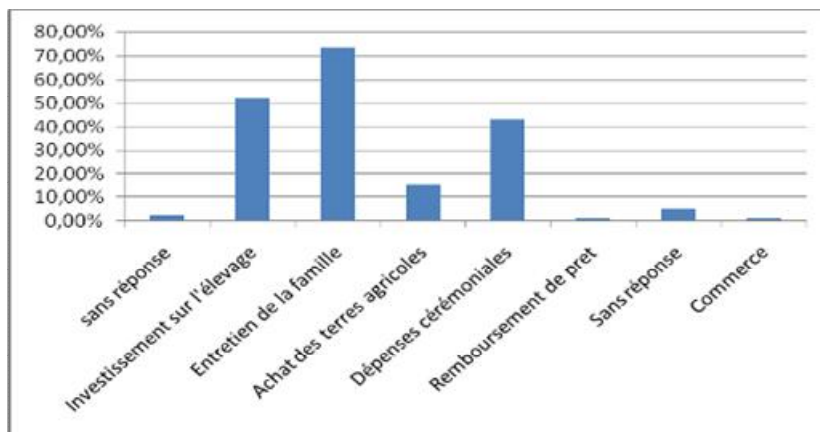


Figure 9 : orientation des revenus tirés du maraichage

Source : enquête 2015

L'investissement sur l'élevage, l'entretien de la famille et les dépenses cérémoniales sont les principales orientations des bénéfices générés par l'activité. Les domaines d'impacts sont donc les dépenses sociales et le souci d'intégration de l'agriculture à l'élevage.

Discussion

La gestion de l'eau sur le périmètre irrigué est à la lumière des résultats une question centrale dans l'optimisation des revenus issus du maraichage. Il ressort que les populations ont une bonne perception des causes de l'évolution de leur ressource souterraine. Les populations s'accordent dans leur majorité que les changements du climat, l'ensablement et les pratiques culturales sont les causes majeures de l'évolution de la ressource eau. D'autres part, le fonctionnement de l'association des paysans est de ce qui ressort une question sensible car les réponses sont assez disparates, dans le souci de préserver les rapports sociaux. Il existe également des disparités dans l'appréciation des revenus et de leur impact sur les ménages, selon les catégories sociales. Les plus aisés sont satisfaits au contraire des plus pauvres. Selon les résultats de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages du

département de Kantché conduite par Hélene et al (2008), les zones sud et sud-est (pour montrer l'impact des cultures irriguées), sont plus ou moins épargnées par la crise alimentaire grâce à une relative bonne production et la présence des cultures irriguées destinées à la vente (demande plus élevée en produit maraîcher vers le Nigéria). Les zones nord et nord-ouest (sans cultures irriguées), connaissent de lourdes difficultés en raison de l'échec de la production agricole, de la cherté des vivres et du manque de revenu de l'exode. HEA SAHEL, (2016), a également procédé à la catégorisation sociale des paysans en identifiant les classes de très pauvre, pauvre, moyens et nantis. Les superficies cultivées sont fonctions de ces classes, les plus aisés ayant plus de disponibilité foncière. Il est de même pour les revenus générés et la taille des ménages. Parmi les risques et chocs pour les cultures irriguées figure le manque d'organisation des paysans, ce qui limite leur accessibilité aux crédits et facilités agricoles. Dans le plan de Développement de la Commune de Kantché (PDC, 2014), les conditions pluviométriques figurent parmi les contraintes de la Commune sur le plan agricole. Il y'a aussi le disfonctionnement des structures sociales de gestion des communautés.

Conclusion

Les cultures irriguées sont effectivement une alternative crédible au déficit pluviométrique dans la commune rurale de Kantché. Les contraintes sociodémographiques pèsent lourdement sur les ménages. A la polygamie qui est très fréquente, s'ajoute le nombre de personnes à charge pouvant allant jusqu'à 40 dans des cas extrêmes, mais entre 10 et 20 enfants pour la plupart.

Les aspects organisationnels constituent un frein à toute politique de promotion des cultures irriguées en milieu rural étant donné que l'accès au financement est très souvent conditionné par l'existence d'une association. Le contexte de Tassaou se caractérise par un disfonctionnement de leur association en raison des crises de confiance liées au détournement, à l'endettement et à la mauvaise gestion.

S'agissant des revenus, les paysans sont en majorité satisfaits des redements de leur production qui est essentiellement destinée à la vente. Ils sont également satisfaits des revenus que procure l'activité. Les impacts des revenus sont orientés vers les dépenses sociales et la promotion de l'élevage.

Au regard des revenus importants et de leurs impacts sur les ménages, il importe pour les populations et l'Etat, à l'échelle de la région et du pays, de mettre un accent particulier sur le développement des cultures irriguées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la lutte contre l'exode rural et l'immigration clandestine.

Bibliographie

BOUBACAR Yamba, 1993, *Ressources ligneuses et problèmes d'aménagement forestier dans la zone agricole du Niger*, Thèse de doctorat, Tome I, Université Michel Montaigne Bordeaux, 286 p.

BOUBACAR Yamba, 2002, *Etude des facteurs et perceptions sociales de la vulnérabilité*, Rapport SMALL TAG, 4 p.

BOUBACAR Yamba, 2004, *les mutations des systèmes agraires et les modes d'usage des ressources naturelles dans la zone centrale du Niger*, in Revue de géo alpine vol., 92 p.

BOUBACAR Yamba, 2016, *Echelle et impact de régénération naturelle au Niger. Rapport final*, Ministère de l'environnement et du développement durable, Direction des Eaux et Forêts, République du Niger, 74 p.

ORANGE Didier, 2000, *Influence des aménagements hydrauliques et hydro-agricoles du Niger supérieur sur l'onde de la crue du delta intérieur du Niger au Mali*. Sud Sciences et Technologies, Pp 16 – 3.

ILLOU Mahamadou, 2007, *Le développement local : enjeux et stratégies des différents acteurs (2007)*. Mémoire de DEA de géographie, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey, 74p.

Kassibo B, 2002, *Priorités nationales et intérêt local. Des grands barrages à la décentralisation*. In : Orange D, Arfi R, Kuper M, Morand P, Poncet Y, eds. *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*. Paris : Éditions IRD, pp : 119-130.

Kantché, 2014, *Plan de Développement économique et social de Kantché*, 82 p.

GILE Mahé et al, 2002. *Crue, inondation et production halieutique. Un modèle prédictif des capture dans le delta intérieur du Niger*. In : Orange D, Arfi R, Kuper M, Morand P, Poncet Y, eds. *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*. Paris : Éditions IRD, pp : 865-884.

Ministère du Plan, 2006, *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal de Kantché (PDC Kantché)*, 2006, 82p.

Madiodio, 2007, *Eléments de la stratégie régionale d'adaptation aux changements climatiques basés sur l'approche de partage des risques. Rapport final du Programme ACCA*, 52 p.

MHE/LCD, 2005, *Consultant sectorielle sur l'environnement et la lutte contre la désertification : document 1 : cadre stratégique et opérationnel*, 58p.

Ministère des Ressources animales, 2003, *Stratégie de développement rural, République du Niger*, 76 p.